

**Objet : M. ACCOYER ASSUMERA-T-IL SES RESPONSABILITES : VEILLER AU RESPECT DU REGLEMENT DE L'ASSEMBLEE ET AUX DISPOSITIONS CONSTITUTIONNELLES**



Date : le 29 décembre 2009

Expéditeur : M. LEBRETON Hervé

Destinataire : M. ACCOYER Bernard

Textes référents : Allocution du Président Accoyer  
Rôle du Président de l'Assemblée  
Editorial de M. Accoyer



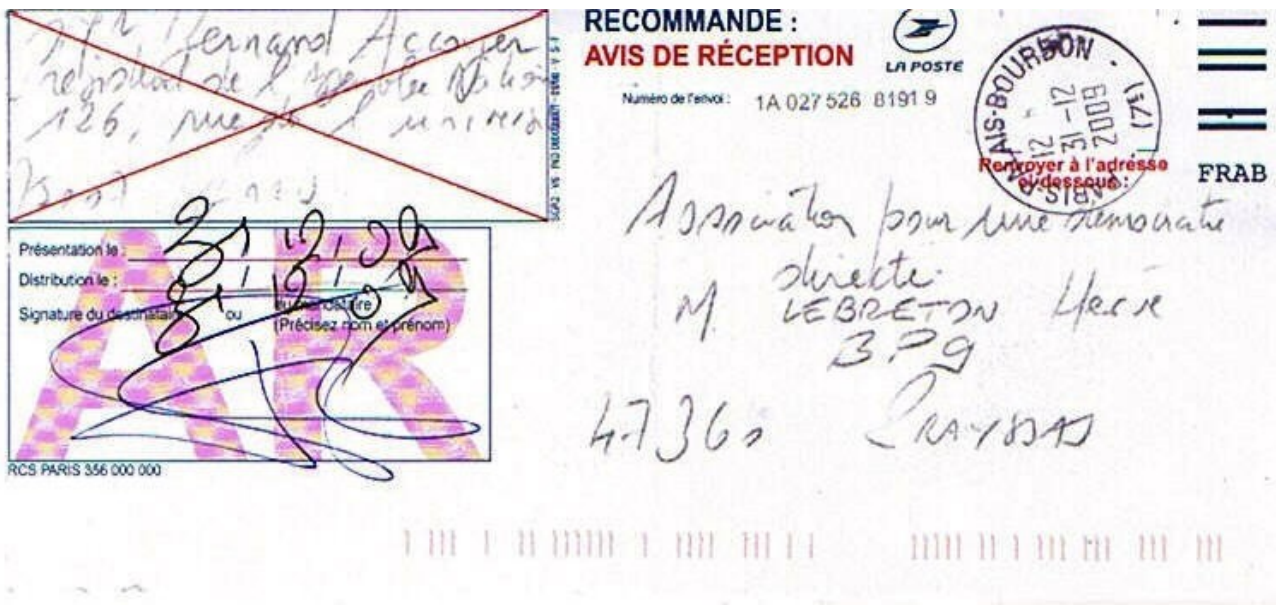
**Courriers (envoyés)**

Préc.

Suiv.

**Envoi en recommandé avec avis de réception :**

**M. ACCOYER Bernard, Président de l'Assemblée nationale**  
**(toujours pas de réponse à ce jour)**



**Tous les courriers sur le non-enregistrement d'une pétition par le Président Accoyer :**

« Le dossier des anciens droits »

M. LEBRETON Hervé  
Association pour une démocratie directe  
BP 9  
47360 PRAYSSAS

XXXXXXXXXX, le 29 décembre 2009

Monsieur Bernard Accoyer  
Président de  
l'Assemblée Nationale  
126 rue de l'université  
75 007 PARIS

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Après cinq mois, je suis toujours sans nouvelle écrite au sujet de la pétition que je vous ai personnellement adressée portant sur « **l'alignement des régimes spéciaux de retraite des députés et des sénateurs sur le régime général : régime de retraite des salariés du commerce, de l'industrie et des services du secteur privé** ». Et ce malgré un deuxième courrier datant de trois mois ...

En conséquence j'en viens à penser m'être trompé de destinataire. Etant alors conscient du désagrément occasionné, je sollicite votre bienveillance et fais appel à votre possible empathie suscitée par mon désarroi. Peut-être qu'un **"élu de terrain proche de ses concitoyens, convaincu que le rôle d'un élu de la nation est de conduire son mandat avec la double priorité de servir la France et de respecter, en les écoutant, nos compatriotes, pour les aider, dans leurs difficultés, leurs attentes et leurs espérances"**<sup>1</sup> pourrait me venir en aide.

Auriez-vous donc l'obligeance de bien vouloir m'indiquer **qui**, dans notre République, est en charge de **"veiller au respect du règlement de l'Assemblée nationale ainsi qu'aux dispositions constitutionnelles"**<sup>2</sup> et **"d'améliorer l'efficacité du travail parlementaire, au service de nos concitoyens"**<sup>3</sup> ?

Je pourrai enfin être reconnu dans mes droits constitutionnels.

Espérant encore dans votre dévouement au service de la démocratie, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, l'expression des sentiments très respectueux d'un simple citoyen.

Hervé Lebreton

---

<sup>1</sup> Site de l'Assemblée nationale : "Allocution de M. Accoyer lors de son investiture à l'éminente fonction de Président"

<sup>2</sup> Site de l'Assemblée nationale : "Rôle du Président de l'Assemblée dans la procédure législative"

<sup>3</sup> Site de l'Assemblée nationale : "Editorial de M. Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale"